AJI - Gestion pour l'Education
58 avenue Saint Augustin
06200 Nice
Tel : 04 92 29 01 19 Fax : 04 93 18 04 98
contact@aji-france.com

Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Collège Anna de Noailles

Adresse : Place de l'Europe
BP 02

95270 LUZARCHES

Pouvoir adjudicateur :
Mme Rédarès Isabelle

Contact : Mme LE CLANCHE Sandrine
Tel : 01.30.29.55.19
Fax :
Email : int.0951357j@ac-versailles.fr

Détail de la consultation - PAJI/26/05432 :

Type de produit : **NS04 : Services - Contrôles obligatoires - Sécurité**
Objet : **Vérifications techniques réglementaires périodiques des installations**

Descriptif : Vérification périodique des installations techniques du collège Anna de Noailles à Luzarches, pour l'année 2027, renouvelable deux fois par reconduction expresse (soit du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2029).
Les prestations attendues couvrent l'ensemble des vérifications techniques réglementaires obligatoires de l'établissement :
Vérification technique annuelle et quinquennale de deux ascenseurs et de deux monte-charge ;
Vérification technique annuelle des équipements électriques ;
Vérification technique annuelle de 2 portails automatiques ;
Vérification technique annuelle des équipements gaz et chaufferie ;
Vérification technique annuelle des équipements de sécurité incendie (SSI PCF / désenfumage / SSI).

Une offre partielle, portant sur une ou plusieurs de ces vérifications, est recevable. Cahier des charges ci-joint

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :
- TMP 170051_College-Anna-de-Noailles.pdf

Transmission des offres :
- Par courrier electronique (email)

Ceci n'est pas un certificat de publication

Documents à produire : Devis

Attribution du marché à l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :
Prestation hors période de fermeture (début juillet, fin août, le matin avant l'arrivée des élèves) : 25 %
Globalité de l'offre et respect des conditions de durée et de renouvellement : 50 %
Visite sur place pour prendre en compte la réalité des équipements à vérifier : 25 %

Consultation publiée du 19/09/2026 au 16/10/2026. Echéance le 16/10/2026 à 23h59 (Heure de Paris).